

## Résolution de la Conférence internationale syndicale sur le plan Schuman (22-23 mai 1950)

**Légende:** Les 22 et 23 mai 1950, la Conférence internationale syndicale, d'obédience libérale, publie à Dusseldorf un communiqué dans lequel elle salue le plan Schuman à la réalisation duquel elle entend faire participer les syndicats ouvriers.

**Source:** Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Archives Jean Monnet. Fonds AMG. 1/5/4.

**Copyright:** (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/resolution\\_de\\_la\\_conference\\_internationale\\_syndicale\\_sur\\_le\\_plan\\_schuman\\_22\\_23\\_mai\\_1950-fr-dd01afce-2134-4c1e-80da-897f3cc966de.html](http://www.cvce.eu/obj/resolution_de_la_conference_internationale_syndicale_sur_le_plan_schuman_22_23_mai_1950-fr-dd01afce-2134-4c1e-80da-897f3cc966de.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/10/2012

## Résolution de la Conférence internationale syndicale sur le plan Schuman (22-23 mai 1950)

La conférence internationale syndicale de la Ruhr qui s'est tenue les 22 et 23 Mai à Dusseldorf, a adopté à l'issue de ses travaux, une résolution "saluant avec satisfaction le Plan Schuman" et chargeant le comité exécutif de constituer une commission composée de représentants des syndicats nationaux et des secrétariats professionnels, avec mission "d'étudier sans délai la proposition de M. SCHUMAN"...

"Le succès d'un tel plan, déclare-t-elle, dépend de la collaboration de la classe ouvrière et des syndicats ouvriers librement organisés, et il convient donc que le comité exécutif de l'Union Internationale des Syndicats Libres insiste sur la nécessité d'une participation des syndicats libres sur un pied d'égalité à toute discussion dans le cadre national ou international sur les principes définis par M. SCHUMAN sur l'élaboration des détails du plan proposé"...

A la conférence de Dusseldorf participaient les centrales syndicales nationales de Belgique, d'Allemagne occidentale, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Suède et des Etats-Unis, ainsi que le comité de coordination des secrétariats professionnels internationaux et des fédérations internationales des mineurs et des ouvriers métallurgistes et le comité syndical international de la Ruhr.